

« à la céleste immortalité ! (1) » Horace avait dit avant lui :  
 « C'est la vertu qui ouvre le ciel à ceux qui ont mérité de ne pas  
 « mourir ! (2) »

On conçoit qu'en traitant des points si divers dont les uns étaient contestables et les autres pouvaient être éclaircis et discutés, du Rivail ait pu fournir, à un traducteur d'un grande érudition historique, une ample matière aux explications et aux commentaires. M. Macé a mis beaucoup de soin et de zèle dans cette partie de son travail sur le premier livre de l'histoire des Allobroges. Ses notes sont en grand nombre et supposent de très-grandes recherches sur les sujets les plus variés : il rappelle comment les provinces de l'Est de la France furent réunies à la couronne, et comment les régions du versant oriental des Alpes furent aliénées ; il fait un examen critique des autorités invoquées par l'auteur. Il donne des développements à ce qui est simplement indiqué. Il fait de curieuses dissertations sur des sujets divers, tels que l'usage antique de résiner les vins, l'origine et l'importance des foires de Lyon, la signification primitive des noms de Guelfes et de Gibelins, la victoire des chrétiens d'Espagne en 1212, la limite précise entre les Voconces et les Allobroges, l'engloutissement de l'ancienne ville de Luc, la manne de Briançon, les merveilles du Dauphiné. La géologie et la botanique viennent payer leur tribut à l'intérêt que l'archéologie et l'histoire répandent partout. Enfin, il n'oublie pas, en parlant des voies de communications connues au XVI<sup>e</sup> siècle, de nous rappeler les grandes et belles routes ouvertes de notre temps, surtout celle du Simplon, « le plus admirable travail que les « hommes aient jamais exécuté, construite aussi par les soins « de Napoléon, de 1801 à 1807. »

Même, dans ce premier livre, M. Macé nous avertit qu'il a retranché d'assez nombreux passages. Nous en regrettons plusieurs qui faisaient très-bien sentir la méthode et l'esprit de notre

(1) *Ecce quanta sit rerum stabilitas ! corruunt enim omnia, nisi virtutes quæ nos ad cœlestia perducunt.* (Chap. XIII, liv. 1.)

(2) *Virtus recludent immeritis mori cœlum.* (Hor.)